PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

COLLOQUE

LE DROIT PÉNAL DE DEMAIN

09 septembre 2021

Centre Panthéon - salle des conseils - 2e étage, escalier M

DIFFUSION EN DIRECT. ACCÈS RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTS ET PERSONNELS DE L'UNIVERSITÉ - PLUS D'INFOS ASSAS-UNIVERSITE.FR

ICP, M2 Criminologie, M2 Droit pénal et sciences pénales

Colloque annuel du master 2 Droit pénal et sciences pénales et du master 2 Criminologie de l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

« **Le droit pénal de demain** » le jeudi 9 septembre à 9h30 dans la salle des conseils du centre Panthéon.

Matinée sous la présidence de Agathe LEPAGE, professeur à l'université Paris 2, co-directrice du master Criminologie

9h30 : **Histoire du droit pénal des crises**
François SAINT-BONNET, professeur à l'université Paris 2

10h15 : **Que sera le droit pénal de l'environnement ?**
Jacques-Henri ROBERT, professeur à l'université Paris 2

Pause

11h15 : **La parole saisie par le droit pénal : parole punissable, parole libérée**

> Pauline LE MONNIER DE GOUVILLE, maître de conférences à l'université Paris 2
> Thierry TOUTIN, commandant divisionnaire honoraire, ancien chargé de mission au Comité interministériel de prévention de la déliquance et de la radicalisation
> Corentin EVENO, étudiant du master Criminologie

Après-midi sous la présidence de Philippe CONTE, professeur à l'université Paris 2, directeur du master Droit pénal et sciences pénales

14h : **Le droit pénal sécuritaire**

> Emmanuel DREYER, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
> Elie CLAUSTRE, étudiant du master Droit pénal et sciences pénales

15h15 : **La procédure pénale de demain**

> Edouard VERNY, professeur à l'université Paris 2
> Matthieu HY, avocat au barreau de Paris

16h45 : **La prison de demain**

> Dominique SIMONNOT, contrôleure générale des lieux de privation de liberté
> Vincent SCUDERONI, étudiant au master Criminologie, élève-avocat

Accès

L'accès au centre Panthéon est réservé aux étudiants et aux personnels de l'université Paris 2, la présentation d'une carte étudiant ou professionnelle est obligatoire à l'entrée du bâtiment.
Le colloque sera diffusé en direct via Zoom, un lien de connexion sera communiqué début septembre.

Tous les événements organisés par l'université se déroulent dans le respect strict du protocole sanitaire en vigueur avec port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.